



Canadian Ski Patrol
Patrouille **canadienne** de ski

RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE FINANCIÈRE

RÉSULTATS D'EXPLOITATION GLOBAUX – 31 MARS 2021

La Patrouille canadienne de ski assure la prestation de services de secourisme, de sauvetage et de prévention des blessures grâce à un réseau de bénévoles bien formés qui se conforment aux normes les plus élevées. Ces services sont financés par des droits de qualification et de requalification, par des recettes liées à la formation et à des produits, ainsi qu'à des dons (certains donnant droit à des reçus pour fins d'impôts).

Le total des recettes du bureau national pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2021 est de 714 526 \$ (849 513 \$ en 2020) et le total des dépenses d'exploitation s'établit à 586 936 \$ (796 522 \$ en 2020).

Voici la répartition du total des recettes et du total des dépenses :

Total Cotisations des membres	76% (2020: 73%)
Total Formation et produit	16% (2020: 18%)
Total des dons et intérêts	8% (2020: 8%)
Recettes totales de l'exercice	714 526 \$
<hr/>	
Total des dépenses de programme	25% (2020: 31%)
Total des dépenses de collecte de fonds	3% (2020: 6%)
Dépenses de gouvernance et d'administration générale	72% (2020: 63%)

Pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2021, le bureau national de la Patrouille canadienne de ski a enregistré un excédent des recettes sur les dépenses totalisant 124 590 \$, excédent qui s'explique principalement par l'impossibilité d'activer certains programmes par suite des restrictions imposées en raison de la pandémie de la COVID et des règles de santé publique.

Si on exclut les recettes de placement de 12 238 \$, le bureau national a enregistré un excédent d'exploitation de 112 352 \$ (42 325 \$ en 2020).

La direction avait prévu pour l'année une réduction de l'effectif de 20 % en raison de la pandémie; toutefois, cette réduction n'a été que de 11 %, ce qui a engendré des recettes de 545 355 \$ (616 308 \$ en 2020).

Malgré l'absence de toute campagne de publipostage, le bureau national a obtenu des dons (sans reçus pour fins d'impôts) totalisant 14 405 \$ par le biais de Canadahelps.org.

Les recettes provenant des programmes externes ont été combinées à celles des programmes d'affinité d'Amazon (qui ont maintenant pris fin), de MBNA et de Johnson Insurance.

Les autres recettes proviennent de commandites de Johnson Insurance (destinées à acquitter les frais de traduction du manuel de formation sur neige) et de Helly Hansen (partenariat sur les uniformes), ainsi que de la subvention salariale d'urgence de 10 % consenti par le gouvernement fédéral pour aider les organismes éprouvés par la pandémie de COVID.

Voici quelques points saillants des dépenses:

- Les dépenses au titre des ressources pédagogiques comprennent un montant de 10 591 \$ affecté à la traduction.
- La prime d'assurance a enregistré une hausse de 5 828 \$.
- Les communications internes comprennent un montant de 13 048 \$ affecté à la traduction et un montant de 19 119 \$ affecté au projet YETI.

En 2019, le Comité de surveillance financière a recommandé au conseil d'administration de faire en sorte que les frais de mise en œuvre de YETI soient pris en charge par les zones. Le conseil d'administration a décidé toutefois qu'il ne recouvrerait pas les frais en question des zones et que ceux-ci seraient imputés au bureau national, lequel a réalisé un excédent net au cours de l'exercice prenant fin le 31 mars 2021.

Au 31 mars 2021, l'actif net du bureau national est de 1 309 049 \$ (1 184 459 \$ en 2020), soit 124 590 \$ de plus qu'un an auparavant, comme l'indique le compte des résultats. Au cours de l'exercice, on a effectué un transfert de 52 858 \$ entre les réserves internes indisponibles et les réserves générales. Ce transfert comprend un montant de 50 000 \$ destiné à la formation (conformément à des discussions avec les directeurs exécutifs), ainsi que des montants destinés à acquitter les coûts futurs de la mise à jour du manuel, de l'acquisition de droits d'utilisation de logiciels, et de la révision et de la traduction professionnelles du manuel.

Le conseil d'administration a adopté des politiques concernant les réserves internes indisponibles, lesquelles font l'objet d'un examen annuel. En procédant à son examen, le conseil d'administration tient compte des plans stratégiques et des budgets, ainsi que des principaux

risques opérationnels, financiers et extérieurs. Ces plans ont pour objet d'assurer la stabilité financière à moyen et à long terme. Travaillant en collaboration avec le Comité de surveillance financière, le conseil d'administration tient compte de la conjoncture économique et des répercussions qu'une crise inattendue pourrait avoir sur les sources de recettes et les prévisions de dépenses.

Un programme pluriannuel visant à renflouer la réserve pour imprévus et la réserve pour la formation et à assurer leur suffisance et leur maintien dans un compte bancaire distinct ou dans un compte de placement (plutôt que dans le fonds de liquidités générales de la Patrouille canadienne de ski) a donné lieu à un ordre de transférer un montant de 218 465 \$ depuis le fonds de fonctionnement général vers des réserves particulières établies par le conseil d'administration. La valeur cumulative des réserves internes indisponibles est telle que la Patrouille canadienne de ski pourra, s'il y a lieu, effectuer les modifications requises pour équilibrer recettes et dépenses et assurer la continuité de ses activités. Ces réserves sont maintenant constituées de liquidités et de titres.

Les fonds de réserve (dont on trouvera un aperçu ci-dessous) procureront les avantages importants suivants à la Patrouille canadienne de ski:

- Confiance concernant la gouvernance et la gestion financière de l'organisation.
- Accès à l'autosuffisance.
- Financement d'une nouvelle orientation stratégique.
- Explication concernant la nécessité d'un financement pour la réalisation d'un projet ou d'une activité
- Suppression de mesures indésirables de réduction de coûts
- Mesures destinées à parer à des événements inattendus ou à une débâcle financière
- Réduction des effets de risques particuliers à l'industrie

Réserve d'exploitation: Cette réserve a pour objet de financer les frais d'exploitation ordinaires de l'organisation en cas de manque imprévu de fonds. Cette réserve doit être conçue comme une « assurance » destinée à permettre le fonctionnement à long terme de l'organisation.

Réserves pour imprévus: Cette réserve a pour objet de financer les coûts occasionnés par des modifications apportées aux lois et aux dispositions réglementaires ou par les effets d'un événement catastrophique. Elle peut aussi être utilisée pour effectuer les versements liés à des problèmes de ressources humaines.

Réserve (programme spécial) de formation: Cette réserve est utilisée pour financer de nouveaux programmes ou des activités de recherche et développement; son utilisation est généralement liée au budget ou à des fonds affectés à une initiative.

Pour déterminer un niveau approprié de réserves (des actifs liquides suffisants pour parer aux besoins inattendus), le conseil d'administration et le Comité de surveillance financière ont tenu compte des besoins particuliers de la Patrouille canadienne de ski, ainsi que des discussions et des décisions passées, et ce afin de pallier les conséquences financières néfastes d'événements futurs imprévisibles.

En outre, la vitesse croissante du changement et l'incertitude qui en découle dans notre contexte opérationnel exige que l'organisation soit proactive, souple et financièrement avisée. Le maintien d'une position financière saine, notamment par la constitution de réserves adéquates, permettra à la Patrouille canadienne de ski d'affronter l'avenir sereinement, d'atteindre ses objectifs et d'accomplir ses missions tout en assurant la stabilité de ses activités quotidiennes.

En collaboration avec l'équipe nationale de gestion, le Comité de surveillance financière établira des prévisions financières quinquennales portant sur les principales catégories de recettes et de dépenses de la Patrouille canadienne de ski. Ces prévisions tiendront compte des licences de marque, des cotisations de membres, des soutiens provenant des zones et des divisions, ainsi que des mesures permettant à la direction de maintenir les réserves et de prévoir les principaux facteurs et les tendances qui ne vont pas de soi dans l'élaboration des budgets annuels.

Il y a des incertitudes concernant la pandémie de COVID-19, notamment en raison de l'évolution des variants et des programmes de vaccination. La mesure dans laquelle ces facteurs influent sur les activités du bureau national dépendront d'évolutions futures échappant au contrôle de la Patrouille de ski et ne peuvent faire l'objet de prévisions fiables, notamment en ce qui concerne la durée et la gravité de la pandémie et des interventions qui s'y rattachent. Le conseil d'administration et le Comité de surveillance financière continuent d'analyser la conjoncture et estiment que, selon toute probabilité, le bureau national dispose d'un plan d'activités et de suffisamment de ressources financières pour assurer son fonctionnement et pour réduire les risques afférents à la COVID-19.

Les états financiers audités (annexés au présent rapport) ont été préparés conformément aux normes canadiennes d'audit généralement acceptées et donnent une idée juste de tous les aspects importants de sa position financière, des résultats d'exploitation et des flux financiers du bureau national de la Patrouille canadienne de ski.

Il n'y a pas d'audit particulier ni de problème irrésolu méritant d'être portés à l'attention du conseil d'administration et des membres.

RESPONSABILITÉ ET SURVEILLANCE

Le rôle du Comité de surveillance financière consiste à agir de manière objective et indépendante comme instrument de liaison entre l'auditeur externe, la direction et le conseil d'administration, l'objectif étant de veiller à ce que les auditeurs puissent analyser et discuter les questions de gouvernance et d'audit avec les parties qui ne sont pas immédiatement responsables des activités. Le comité est composé de bénévoles possédant des connaissances approfondies en matière de finances, de comptabilité, d'assurance et de gestion du risque. En plus d'effectuer l'audit des états financiers, il examine le plan et le budget d'exploitation de chaque exercice annuel, surveille la gestion financière et les mesures de contrôle internes.

Au cours de l'exercice, le Comité de surveillance financière a étoffé ses processus, ses pratiques de notification et sa surveillance de la qualité. Le comité entend poursuivre son travail sur la gestion du risque.

Le Comité de surveillance financière tient à remercier le conseil d'administration, le personnel du bureau national et les bénévoles pour leur précieuse collaboration. En fixant nos regards vers 2022, nous continuerons de maintenir et de consolider les fondements financiers que nous avons mis en place au cours des trois dernières années.

Bien à vous,

Comité de surveillance financière:

Présidente, Pam FitzGerald, membre à vie n° 73

Tim Manery, Patrouilleur de la PCS n° 831

Anne Haley-Callaghan, membre à vie n° 68

Ross Forbes, membre à vie n° 67



Canadian Ski Patrol
Patrouille canadienne de ski

BUDGETS D'EXPLOITATION

L'exercice financier 2021 du bureau national de la Patrouille canadienne de ski demeure centré sur les efforts visant à pallier l'effet des déficits cumulés. Les recettes de 714 526 \$ sont de 16 % inférieures à celles de l'exercice précédent (2020: 849 513 \$) bien qu'elles soient supérieures aux prévisions budgétaires (627 478 \$) de 87 048 \$. Les dépenses d'exploitation, qui totalisent 589 936 \$, sont de 18 508 \$ inférieures à celles de l'exercice précédent (2020: 796 522 \$) et aux prévisions budgétaires (608 444 \$).

Un budget d'exploitation expose le plan adopté par une organisation en vue de poursuivre ses objectifs sur une période donnée. Le conseil d'administration approuve un plan et un budget d'exploitation annuels et est saisi de comptes-rendus trimestriels préparés par le Comité national de gestion. En outre, le comité de surveillance financière surveille le rendement financier et peut recommander des mesures correctives destinées à provoquer les changements qu'il juge nécessaires.

RÉSUMÉ DU BUDGET D'EXPLOITATION ET DES DONNÉES RÉELLES POUR L'EXERCICE PRENANT FIN LE 31 MARS 2020

RECETTES:

Des ventes totalisant 92 183 \$ excèdent les prévisions budgétaires (68 427 \$) d'un montant de 24 036 \$, ce qui s'explique pour une bonne part par une hausse des ventes Ferno.

Les cotisations des membres totalisent 545 355 \$, soit 53 766 \$ de plus que la prévision budgétaire (491 589 \$), ce qui s'explique par un effectif plus élevé que prévu.

Les recettes de programme (1 365 \$) proviennent d'une petite contribution d'une foire de skis organisée par une zone.

DÉPENSES :

Les dépenses occasionnées par la conférence des dirigeants et les réunions externes et internes totalisent 4 206 \$, ce qui est conforme aux prévisions budgétaires.

Les dépenses au titre des ressources pédagogiques (14 673 \$) excèdent de 4 673 \$ la prévision budgétaire (10 000 \$), et ce, en raison surtout des frais de traduction de documents de formation.

Les dépenses du bureau national (295 317 \$) sont de 32 436 \$ inférieures aux prévisions budgétaires (327 753 \$) en raison de changements visant le personnel et d'une réduction des frais fixes et du loyer.

Le coût des ventes (85 074 \$) excède de 19 655 \$ la prévision budgétaire (65 419 \$) en raison d'une hausse des ventes Ferno.

Les honoraires professionnels (9 656 \$) ont été de 28 344 \$ inférieurs aux prévisions budgétaires (38 000 \$), les honoraires professionnels se rapportant à certaines questions de gouvernance ayant été reportés au prochain exercice financier.

Selon le Comité de surveillance financière, rien de devrait susciter des inquiétudes concernant les résultats financiers de l'exercice; le comité estime que les effets des restrictions liées à la pandémie de COVID sur les recettes et les dépenses sont raisonnables.

BUDGET D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE PRENANT FIN LE 31 MARS 2022

Étant donné l'incertitude persistante occasionnée par l'épidémie COVID-19, le Comité de surveillance financière a recommandé au conseil d'administration de poursuivre ses activités et de maintenir son leadership en collaboration avec les co-directeurs exécutifs pour tout ce qui concerne les questions liées au budget d'exploitation de l'exercice prenant fin le 31 mars 2022. Le comité estime que, dans une conjoncture aussi incertaine, la ligne de démarcation entre les fonctions de gouvernance et les fonctions de gestion doit être translucide dans le pire des cas et transparente dans le meilleur des cas.

Ayant étudié le budget d'exploitation, le Comité de surveillance financière, tenant compte de la conjoncture actuelle, a recommandé au conseil d'administration d'adopter lors de cette deuxième année de pandémie une attitude pragmatique afin d'être plus en mesure de modifier la planification financière.

Le Comité de surveillance financière signale aux membres que le bureau national continuera de se concentrer sur les questions essentielles et qu'il a préparé le budget d'exploitation de 2022 en se fondant sur des mesures d'austérité comparables à celles de l'année précédente. De plus, le Comité de surveillance financière examinera les résultats financiers, sans ignorer le fait que ses examens pourraient donner lieu à des recommandations visant à atténuer certains risques.

Bien que les programmes de « secours » du gouvernement canadien liés à la pandémie de COVID-19 demeurent en vigueur, nous tenons à mentionner aux membres que le bureau national s'est prévalu initialement du programme de subvention salariale de 10 % et que, par la suite, le comité de surveillance a déterminé avec l'accord du conseil d'administration qu'il ne serait plus nécessaire d'accéder aux programmes (compte tenu des flux financiers).

Le Comité de surveillance financière a recommandé que le conseil d'Administration approuve le budget d'exploitation pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2022 et qu'il n'y ait aucune réduction des cotisations de membres dans un avenir prévisible.

Bien à vous,

Comité de surveillance financière:
Présidente, Pam FitzGerald, membre à vie n° 73
Tim Manery, Patrouilleur de la PCS n° 831
Anne Haley-Callaghan, membre à vie n° 68
Ross Forbes, membre à vie n° 67

Appendice 1: Comparaison du budget et des données réelles au 31 mars 2020

Budget d'exploitation (approuvé) 31 MARS 2021

Appendix 2: Résumé des réserves 2015-2021

Patrouille Canadienne de ski Budget d'exploitation	31-MARS-21 Réelles (Auditées)	31-MARS-21 Budget (Approuvé)	31-MARS-22 Budget (APPROUVÉ)
Ventes	\$92,183	\$68,147	\$89,035
Recettes internes			
Cotisations des membres	545,355	491,589	543,818
Recettes de programme	1,365	0	0
	631,537	667,871	543,818
Recettes externes			
Publipostage	21,075	12,000	35,000
Autres programmes externes	5,222	20,926	0
	55,166	62,900	35,000
Autres recettes			
Recouvrement de dépenses	22,187	23,680	27,665
Intérêts	12,238	7,500	35,135
Conférence des dirigeants	0	0	0
Autres recettes	14,901	3,636	4,200
	49,326	34,816	67,000
	714,526	627,478	734,853
Dépenses			
Amortissement des immobilisations corporelles	1,633	580	1635
Développement des fonds	18,505	13,000	29,800
Conférence des dirigeants	4,206	4,000	4,000
Réunions internes	-495	1,600	7,000
Réunions externes et frais afférents	603	600	600
Ressources pédagogiques	14,673	10,000	15,000
Assurance	105,888	100,471	131,300
Gouvernance et administration	295,317	327,753	333,254

Communications internes	43,622	50,000	36,700
Finances	6,801	9,200	14,816
Dépenses du C.A./CNG	0	600	1,000
Coût des ventes	85,074	65,419	77,100
Ressources de patrouilleur	4,453	3,800	4,625
Honoraires professionnels	9,656	38,000	47,500
	589,936	625,023	704,330
Excédent des recettes sur les dépenses pour l'exercice	124,590	2,455	39,523

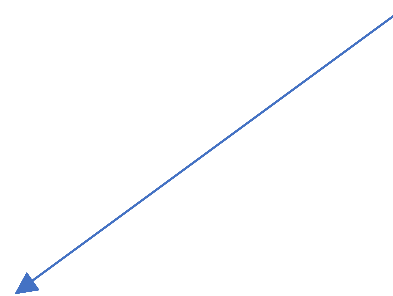
APPENDICE 1

Patrouille canadienne de ski

Résumé des réserves 2012 - 2021

(Novembre 2018 : mise en œuvre du Comité de surveillance financière)

	RÉSERVE	Compte bancaire séparé	Placements	Différence
31 mars, 2018				
Fonds de réserve	135,640	-	52,005	83,635
Formation	75,000	-	0	75,000
	210,640	-	52,005	158,635
31 mars, 2019				
Fonds de réserve	136,215	-	52,578	83,637
Formation	75,000	-	0	75,000
	211,215	-	52,578	158,637
31 mars, 2020				
Fonds de réserve	146,881	-	53,416	93,465
Formation	75,000	-	0	75,000
Exploitation	761,036	-	761,036	0
	982,917	-	814,452	168,465
31 mars, 2021				
Fonds de réserve	146,881	-	53,416	93,465
Formation	125,000	-	0	125,000
Exploitation	763,894	-	763,894	0
	1,035,775	-	817,310	218,465



Résumé des transferts de fonds approuvés par le conseil d'administration au 4 août 2021

Solde de trésorerie au 31-MARS-2021	454,289	(a)
Plus: recettes (avril 2021 - mars 2022)	699,718	(b)
Moins : dépenses d'exploitation (avril 2021 - mars 2022)	-681,079	(b)
Autres (recettes) dépenses	-13,519	(b)
Moins : transferts de fonds au Fonds de réserve	-93,465	
Moins : transferts de fonds (formation)	-125,000	
Solde de trésorerie au 31 mars 2022	<u>240,944</u>	

(a) conforme aux états financiers audités

(b) conforme au budget d'exploitation approuvé

APPENDICE 2



PATROUILLE CANADIENNE DE SKI

États financiers

Pour l'exercices clos le 31 mars 2021

Canadian Ski Patrol / Patrouille Canadienne de Ski
Bureau national
États financiers
Pour l'exercices clos le 31 mars 2020

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État de la situation financière	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des résultats	6
État des flux de trésorerie	7
Sommaire des principales conventions comptables	8
Notes afférentes aux états financiers	11

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Canadian Ski Patrol / Patrouille Canadienne de Ski - Bureau national

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Canadian Ski Patrol / Patrouille Canadienne de Ski - Bureau national, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, ainsi que les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme pour de nombreux organismes de bienfaisance, les produits de l'organisation proviennent de dons et de collecte de fonds dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisation. Notre opinion d'audit sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 a été également assortie d'une réserve en raison des effets possibles de cette limitation de la portée. C'est pourquoi nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits découlant de dons et de collecte de fonds, à l'excédent des produits sur les charges pour les exercices terminés les 31 mars 2021 et 2020, à l'actif au 31 mars 2021 et 2020, et à l'actif net à la fois au début et à la fin des exercices au 31 mars 2021 et 2020.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel de l'organisation, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états. Le rapport annuel devrait être mis à notre disposition après la date du présent rapport du vérificateur.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations ci-dessus lorsqu'elles deviennent disponibles et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Autres informations (suite)

Lorsque nous lisons le rapport annuel, si nous concluons à une fausse déclaration, nous devons en informer les responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Baker Tilly Ottawa LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
le 25 août 2021
Ottawa, (Ontario)

Canadian Ski Patrol / Patrouille Canadienne de Ski
Bureau national
État de la situation financière

le 31 mars

2021

2020

Actif

Actif à court terme

Encaisse (note 1)	454 289 \$	371 506 \$
Dépôts à court terme (note 1)	54 033	53 416
Débiteurs (note 3)	25 023	5 572
Inventaire	1 735	2 453
Frais payés d'avance	60 382	52 432

	595 462	485 379
--	---------	---------

Immobilisations corporelles (note 4)

	2 906	4 539
--	-------	-------

Investissements affectés à l'interne (note 1)

	763 895	761 036
--	---------	---------

	1 362 263 \$	1 250 954 \$
--	--------------	--------------

Passif et actif net

Passif à court terme

Créditeurs et frais courus (note 3)	50 362 \$	62 913 \$
Remises gouvernementales à payer	-	1 357
Recettes reportées (note 5)	2 852	2 225

	53 214	66 495
--	--------	--------

Passif éventuel (note 6)

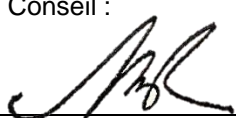
Actif net

Actif net affecté à l'interne investi en immobilisations	2 906	4 539
Actif net affecté à l'interne pour la réserve d'exploitation	763 894	761 036
Actif net affecté à l'interne pour la réserve d'éducation	125 000	75 000
Actif net affecté à l'interne pour la réserve d'éventualités	146 881	146 881
Actif net non-affecté	270 368	197 003

	1 309 049	1 184 459
--	-----------	-----------

	1 362 263 \$	1 250 954 \$
--	--------------	--------------

Au nom du Conseil :



Administrateur



Administrateur

Canadian Ski Patrol / Patrouille Canadienne de Ski
Bureau national
État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars

2021

2020

	Restreint intérieurement					Non-affecté	Actif Net	Actif Net
	Investi en immobilisations	Réserve d'exploitation	Réserve d'éducation	Réserve d'éventualités				
Solde, début de l'exercice	4 539 \$	761 036 \$	75 000 \$	146 881 \$	197 003 \$	1 184 459 \$	427 894 \$	
Excédent des recettes sur les charges de l'exercice	(1 633)	-	-	-	126 223	124 590	756 565	
Investissement en immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	
Transferts								
Intérêts gagnés sur les espèces affectés à l'interne pour la réserve d'éventualités (note 7)	-	2 858	-	-	(2 858)	-	-	
De l'actif net non-affecté envert à l'interne pour la réserve d'exploitation	-	-	50 000	-	(50 000)	-	-	
Solde, fin de l'exercice	2 906 \$	763 894 \$	125 000 \$	146 881 \$	270 368 \$	1 309 049 \$	1 184 459 \$	

Canadian Ski Patrol / Patrouille Canadienne de Ski
Bureau national
État des résultats

Exercice clos le 31 mars

2021

2020

	Budget (Non-vérifié)	Total	Total
Racettes			
Ventes (note 3)	68 147 \$	92 183 \$	75 405 \$
Racettes internes			
Cotisations des membres	491 589	545 355	616 308
Produits de programmes	-	1 365	15 229
Dons	-	-	-
	491 589	546 720	631 537
Racettes externes			
Courier direct	12 000	21 075	46 217
Autres programmes externes	20 926	5 222	8 049
Autre loyer	-	-	900
	32 926	26 297	55 166
Autres racettes			
Publicité	-	-	-
Recouvrements de charges	23 680	22 187	38 967
Intéret (note 7)	7 500	12 238	10 666
Conférence des dirigeants	-	-	36 586
Autres produits	3 636	14 901	1 186
	34 816	49 326	87 405
	627 478	714 526	849 513
Charges			
Amortissement des immobilisations corporelles	580	1 633	1 522
Développement des fonds	13 000	18 505	30 439
Conférence des dirigeants	4 000	4 206	66 883
Rencontres internes	1 600	(495)	72 993
Rencontres externes	600	603	3 188
Ressources pour l'éducation	10 000	14 673	5 370
Assurance	100 471	105 888	100 060
Bureau national	327 753	295 317	346 254
Communications corporatives	50 000	43 622	39 208
Financement	9 200	6 801	12 854
Conseil et équipe de gestion	600	-	1 847
Coût des marchandises vendues	65 419	85 074	66 422
Ressources de la patrouille	3 800	4 453	4 733
Honoraires professionnels	38 000	9 656	44 749
	625 023	589 936	796 522
Gain à la vente d'une immobilisation corporelle	-	-	703 574
Excédent des racettes sur les charges de l'exercice	2 455 \$	124 590 \$	756 565 \$

Canadian Ski Patrol / Patrouille Canadienne de Ski
Bureau national
État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars	2021	2020
Flux de trésorerie provenant d'activités d'exploitation		
Excédent des racettes sur les charges de l'exercice	124 590 \$	756 565 \$
Ajustement pour		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 633	1 522
Gain à la vente d'une immobilisation corporelle	-	(703 574)
	126 223	54 513
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(19 451)	48 759
Inventaire	718	432
Frais payés d'avance	(7 950)	(3 516)
Créditeurs et frais courus	(12 551)	(4 221)
Racettes reportées	627	282
Remises gouvernementales à payer	(1 357)	1 357
	86 259	97 606
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Augmentation nette des dépôts à court terme	(617)	(838)
Augmentation nette des investissements affectés à l'interne	(2 859)	(761 036)
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(2 526)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	-	750 000
	(3 476)	(14 400)
Augmentation de l'encaisse au cours de l'exercice	82 783	83 206
Encaisse, début de l'exercice	371 506	288 300
Encaisse, fin de l'exercice	454 289 \$	371 506 \$

Canadian Ski Patrol / Patrouille Canadienne de Ski

Bureau national

Sommaire des principales conventions comptables

Au 31 mars 2021

Nature des activités	<p>Canadian Ski Patrol / Patrouille Canadienne de Ski est constituée en société aux termes des lois canadiennes; elle se consacre à la promotion du ski sécuritaire et à l'assistance des skieurs blessés. L'organisation a été prorogé en vertu de la Loi canadiennes sur les organisations à but non lucratif le 27 juin 2013. À titre d'organisme de charité enregistré aux termes de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i>, elle n'est pas tenue de verser des impôts et elle peut émettre des reçus officiels à ses donateurs.</p> <p>Ces états financiers reflètent l'actif, le passif et les résultats d'exploitation de Canadian Ski Patrol / Patrouille Canadienne de Ski - bureau national (<< l'organisation >>). Canadian Ski Patrol / Patrouille Canadienne de Ski comprend également les opérations des zones et divisions pour lesquelles l'organisation maintient le contrôle opérationnel stratégique. Par exemple, les cotisations des membres, l'autorité scolaire, les règlements et règles de conduite et les dépenses spécifiques sont mandatés par le conseil d'administration de l'organisation. Les résultats des zones et divisions à opérations significatives sont présentés en note 10.</p>
Base de présentation	<p>Ces états financiers ont été préparés en accord avec les normes comptables pour les organismes sans but lucratif qui sont en accord avec les normes comptables généralement reconnues au Canada.</p>
Instruments financiers	<p><u>Mesure des instruments financiers</u></p> <p>Les intruments financiers sont soit des actifs financiers ou des passifs financiers de l'organisation, où, en général, elle a le droit de recevoir de l'argent comptant ou un autre actif d'une autre partie ou elle a une obligation qu'elle doit payer à un autre parti.</p> <p>L'organisation mesure initialement ses actifs et passifs financiers à leur juste valeur, sauf pour quelques transactions entres partis reliés qui sont comptabilisées à leur valeur échangée.</p> <p>Une fois que les intruments financiers sont reconnus, l'organisation comptabilise les changements des états financiers au coût amorti, sauf pour les investissements d'actions qui font partie d'un marché actif, qui sont comptabilisés à leur valeur propre. Les gains et les pertes de valeur propre sont reconnus à l'excédent des produits sur les charges de l'exercice.</p> <p>Les instruments financiers de l'organisation comptabilisés au coût amorti comprennent l'encaisse, les dépôts à court terme, les débiteurs, et les créditeurs et les frais à payer.</p>

Canadian Ski Patrol / Patrouille Canadienne de Ski

Bureau national

Sommaire des principales conventions comptables

Au 31 mars 2021

Instruments financiers (suite)

Perte de valeur

Les actifs financiers mesurés au coût initial sont testés pour des pertes de valeur lorsqu'il existe des indications de perte de valeur. Le montant de la perte, le cas échéant, est reconnu en excédent des recettes sur les dépenses. Le montant de perte reconnu précédemment peut être inversé jusqu'au montant de l'appréciation directement ou en ajustant le compte d'allocation correspondant. L'augmentation ne peut pas excéder le montant initial de la perte ni le coût initial de l'actif. Le montant de perte inversée est comptabilisé à l'excédent des produits sur les charges.

Coûts de transaction

L'organisation comptabilise ses coûts de transactions en excédent des recettes sur les dépenses au courant de l'exercice auquel ils appartiennent. De plus, les instruments financiers qui ne seront pas comptabilisés à leur juste valeur sont ajustés selon les coûts de transaction qui leur sont directement attribués par origine, émission ou hypothèse.

Constatation des produits

L'organisation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non-affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placement affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placement non-affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les frais de cotisations des membres sont fixés par le conseil d'administration et sont constatés à titre de produits au cours de l'exercice.

Les ventes sont constatées à titre de produits lorsque la marchandise est expédiée. Les autres produits sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Apports de biens et de services

Les apports de biens et services utilisés lors du cours normal de l'exploitation de l'organisme et qui auraient autrement été achetés ou encourus, sont constatés à leur juste valeur au moment de l'apport, si cette valeur peut facilement être déterminée.

Inventaire

L'inventaire est comptabilisé au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Le coût a été déterminé selon la méthode du premier entré premier sorti.

Canadian Ski Patrol / Patrouille Canadienne de Ski
Bureau national
Sommaire des principales conventions comptables

Au 31 mars 2021

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont présentées au coût. L'amortissement est basé sur la durée de vie utile des immobilisations et est calculé comme suit:

Ordinateurs	30 % amortissement dégressif
Équipements de bureau	20 % amortissement dégressif

Les ordinateurs et l'équipements de bureau sont amortis à la moitié du taux lors de l'année d'acquisition.

Le fonds de réserve d'éducation

Le fonds de réserve d'éducation est constituée de l'actif net affecté à l'interne pour l'éducation. Les contributions et les charges imputées à la réserve sont déterminées par le conseil d'administration. Le solde maximum du fonds est établie à 125 000 \$. Sur une base régulière, le fonds sera alimenté par les produits généraux de l'organisation afin de maintenir la réserve maximale.

La réserve d'exploitation

La réserve d'exploitation représente l'actif net affecté à l'interne pour aider à compenser les futures déficits imprévus des revenus afin de couvrir les coûts d'exploitation normaux. Les revenus et dépenses appliqués à la réserve sont déterminés par le conseil d'administration.

Investis en immobilisations

L'actif net investi en immobilisations est constituée par la valeur nette comptable des immobilisations corporelles.

Réserve d'éventualités

La réserve d'éventualités est constituée de l'actif net affecté à l'interne pour les éventualités suivantes:

- a. besoins en liquidités du système au cours d'une période ne devant pas aller au-delà de la fin de l'exercice, soit le 31 mars, ou
 - b. pour financer des projets spéciaux pour lesquels des emprunts ont été autorisés par le conseil d'administration.
-

Canadian Ski Patrol / Patrouille Canadienne de Ski
Bureau national
Notes afférentes aux états financiers

Au 31 mars 2021

1. Encaisse et dépôts à court terme

L'encaisse et dépôts à court terme sont détenus par une banque à chartre.

Les dépôts à court terme comprennent des certificats de placement garanti portant intérêt annuel de 1,15%, expirant d'avril 2021.

2. Investissements affectés à l'interne

Les investissements sont détenus auprès de deux banques à chartre, avec environ 101 000 \$ investis en dollars US..

	2021	2020
Encaisse	2 563 \$	-
Certificats de placement garanti	-	761 036
Titres à revenu fixe, actions et fonds d'actions	761 332	-
	763 895 \$	761 036 \$

3. Opérations entre apparentés

Les produits attribuables à la vente, aux cotisations des membres et aux produits de programmes sont générées par les divisions et les zones qui constituent l'organisation.

Les débiteurs comprennent la somme de 4 845 \$ (4 527 \$ en 2020) des divisions et des zones.

Les créditeurs et frais courus comprennent la somme de 9 346 \$ (8 388 \$ en 2020) des divisions et des zones.

4. Immobilisations corporelles

	2021			2020		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Ordinateur	45 333 \$	43 918 \$	1 415 \$	45 333 \$	42 658 \$	2 675 \$
Équipements de bureau	14 350	12 859	1 491	14 350	12 486	1 864
	59 683 \$	56 777 \$	2 906 \$	59 683 \$	55 144 \$	4 539 \$

Canadian Ski Patrol / Patrouille Canadienne de Ski
Bureau national
Notes afférentes aux états financiers

Au 31 mars 2021

5. Recettes reportées

Les recettes reportées correspondent aux recettes reçues durant l'exercice courant mais qui sont reliés à l'exercice subséquent.

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Solde de départ	2 225 \$	- \$
Moins : Montants comptabilisés comme produits de l'exercice	(1 725)	-
Ajouter : Montants reçus relatifs à l'année suivante	2 352	2 225
Solde de fin	<u>2 852</u>	<u>2 225 \$</u>

6. Passif éventuel

À titre de bureau national de la Patrouille Canadienne de ski, l'organisation est responsable des obligations de ses divisions et de ses zones constituantes.

Au 31 mars 2021, il y a de multiples procès intentés contre l'organisation pour les incidents qui se sont produits dans le cours normal des activités. Selon l'avis de la direction, le résultat de ces poursuites actuellement en cours, n'est pas déterminable. Si des pertes supplémentaires surviennent de la résolution de ces revendications, celles-ci seront comptabilisées dans la période du règlement.

7. Produits d'intérêt

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Produits réalisés sur les espèces affectés à l'interne	<u>12 238 \$</u>	<u>10 666 \$</u>

Conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, tous les produits d'intérêt sont inscrits à l'état des résultats. Les produits d'intérêt connexes à l'actif net affecté à l'interne pour la réserve d'éventualités sont transférés du fond d'opération à même l'état de l'évolution de l'actif net, tel que designé par le conseil d'administration.

8. Risques et concentrations de risques

L'organisation est exposée à divers risques survenant de ses instruments financiers. L'analyse suivante fournit une mesure de l'exposition de l'organisation aux risques et de leurs concentrations au 31 mars 2021.

Canadian Ski Patrol / Patrouille Canadienne de Ski

Bureau national

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 mars 2021

8. Risques et concentrations de risques (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un parti à un instrument financier cause une perte financière pour l'autre parti en échouant son obligation. Les risques principaux de crédit de l'organisation se rapporte à ses débiteurs.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que l'organisation éprouve des difficultés à rencontrer ses obligations liées à des passifs financiers. L'organisation est exposée à ce risque au respect de ses créditeurs et frais courus et son abilité de fournir les activités reliées à ses produits reportés.

Risque du marché

Le risque du marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs fluctuent à causes des changements dans les valeurs du marché. Le risque du marché comprend trois types de risque: le risque de change, le risque de taux d'intérêt et autre risque de prix. L'organisation est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs fluctuent à cause des changements dans les taux d'intérêt du marché. L'organisation est exposée au risque de taux d'intérêt en respect de ses placements au taux d'intérêt fixe.

L'évolution du risque

Il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exposition aux risques de l'organisation depuis l'exercice précédent.

9. COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a classé le COVID-19 dans la catégorie des pandémies. Les effets économiques potentiels dans l'environnement de la société et sur les marchés mondiaux, la perturbation possible des chaînes d'approvisionnement et les mesures introduites à différents niveaux gouvernementaux pour limiter la propagation du virus (telles que les restrictions de voyage, les fermetures d'activités municipales et privées non essentielles, l'imposition de quarantaines et la distanciation sociale) pourraient avoir un impact important sur les activités de la société. L'ampleur de l'impact de cette pandémie et des mesures de confinement connexes sur les activités de la société ne peut pas être estimée de manière fiable pour le moment.

10. Divisions et zones

Les divisions et zones qui opèrent sous la Canadian Ski Patrol - Patrouille Canadienne de Ski sont des organismes sans but lucratif distincts. Les informations non consolidées présentées ci-dessous représentent les zones et divisions avec des opérations significatives et ne sont pas auditées.

Les divisions et zones dont les opérations sont considérées comme non significatives n'ont pas été incluses dans les informations ci-dessous car le coût de compilation des informations dépasserait l'avantage fourni.

Canadian Ski Patrol - Patrouille Canadienne de Ski

Bureau national Notes afférentes aux états financiers

Au 31 mars 2021

10. Divisions et zones (suite)

Situation financière

	31 mars 2021			31 mars 2020		
	Actif	Passif	Actif net	Actif	Passif	Actif net
Divisions						
Atlantic East	33 901 \$	29 156 \$	4 745 \$	33 909 \$	29 156 \$	4 753 \$
Atlantic West	28 127	2 315	25 812	18 677	3 035	15 642
Quebec	69 890	-	69 890	60 404	-	60 404
Ontario	102 464	65 813	36 651	97 638	66 107	31 531
Manitoba	31 201	1 490	29 711	26 752	819	25 933
Saskatchewan	218 306	10	218 296	204 157	-	204 157
Mountain	136 872	66 329	70 543	114 707	45 609	69 098
Pacific South	49 970	1 022	48 948	46 528	88	46 440
	670 731 \$	166 135 \$	504 596 \$	602 772 \$	144 814 \$	457 958 \$
Zones						
Nova Scotia	91 798 \$	16 826 \$	74 972 \$	91 232 \$	16 826 \$	74 406 \$
Eastern Townships	76 377	1 839	74 538	72 321	39	72 282
Gatineau	460 659	150 177	310 482	535 741	96 032	439 709
Laurentian	35 746	-	35 746	38 816	895	37 921
Saguenay Lac St Jean	22 335	1 777	20 558	23 801	1 777	22 024
Sept-Iles	33 993	755	33 238	26 235	95	26 140
Central	739 676	84 631	655 045	804 064	101 460	702 604
Kawartha	270 724	27 770	242 954	272 399	5 351	267 049
Sault Ste Marie	27 268	800	26 468	35 780	3 701	32 079
Western	125 545	(1 534)	127 079	134 045	159	133 886
Muskoka	19 969	-	19 969	22 927	-	22 927
Red River	24 538	-	24 538	22 527	-	22 527
Qu'Appelle	56 628	30 000	26 628	60 569	30 000	30 569
Calgary	497 561	172 501	325 060	510 874	132 494	378 380
Edmonton	204 847	69 037	135 810	244 201	112 983	131 218
Red Deer	80 336	-	80 336	94 315	-	94 315
Southern Alberta	154 913	70 279	84 634	164 834	83 232	81 602
Pembina	25 580	12 901	12 679	29 672	19 054	10 618
Peace	69 383	25	69 358	55 064	-	55 064
Palliser	32 742	6 072	26 670	33 206	12 138	21 068
Apex	69 568	11 002	58 566	68 645	7 128	61 517
Inter-Mountain	76 645	240	76 405	87 129	8 629	78 500
Rocky Mountain	23 154	(179)	23 333	24 376	1 200	23 176
Greater Vancouver	555 681	(436)	556 117	583 476	(302)	583 778
Confederation	37 344	1 138	36 206	39 825	1 138	38 687
Baie Comeau	20 980	-	20 980	18 900	-	18 900
Maurice	19 982	-	19 982	20 522	94	20 428
Quebec	24 386	3 343	21 043	19 663	4 753	14 910
Bois-Francis	63 422	5 531	57 891	52 268	-	52 268
Frontenac	23 794	-	23 794	24 351	-	24 351
Superior	19 752	-	19 752	22 232	3 000	19 232
Ogopogo	104 264	8 199	96 065	90 645	9 620	81 025
Purden Lake Patrol	27 471	1 033	26 438	27 408	636	26 772
Prince George	28 335	210	28 125	30 163	-	30 163
	4 145 396 \$	673 937 \$	3 471 459 \$	4 382 227 \$	652 132 \$	3 730 095 \$

Canadian Ski Patrol - Patrouille Canadienne de Ski
Bureau national
Notes afférentes aux états financiers

Au 31 mars 2021

10. Divisions et zones (suite)

Résultats des activités

Exercice clos	31 mars 2021			31 mars 2020		
	Racettes	Charges	Excédent (insuffisance) des racettes sur les charges	Racettes	Charges	Excédent (insuffisance) des racettes sur les charges
Divisions						
Atlantic East	17 \$	25 \$	(8) \$	306 \$	31 \$	275 \$
Atlantic West	12 580	2 410	10 170	-	2 651	(2 651)
Quebec	21 460	11 974	9 486	30 696	23 799	6 897
Ontario	9 648	4 528	5 120	22 905	25 381	(2 476)
Manitoba	13 129	9 351	3 778	11 650	10 611	1 039
Saskatchewan	72 247	58 108	14 139	71 107	72 811	(1 704)
Mountain	123 861	122 416	1 445	310 490	304 460	6 030
Pacific South	12 503	9 995	2 508	33 801	23 309	10 492
	265 445 \$	218 807 \$	46 638 \$	480 955 \$	463 053 \$	17 902 \$
Zones						
Nova Scotia	68 530 \$	67 964 \$	566 \$	136 720 \$	126 215 \$	10 505 \$
Eastern Townships	55 814	53 558	2 256	85 357	70 707	14 650
Gatineau	54 981	184 208	(129 227)	258 250	146 958	111 292
Laurentian	13 491	15 666	(2 175)	39 630	43 831	(4 201)
Saguenay Lac St Jean	44 332	45 798	(1 466)	44 332	45 798	(1 466)
Sept-Iles	15 408	8 310	7 098	12 970	9 647	3 323
Central	749 639	797 198	(47 559)	377 247	379 885	(2 638)
Kawartha	48 768	72 863	(24 095)	81 711	91 276	(9 565)
Sault Ste Marie	2 883	8 494	(5 611)	23 226	21 885	1 341
Western	31 529	38 336	(6 807)	66 930	52 959	13 971
Muskoka	6 104	9 062	(2 958)	61 444	57 685	3 759
Red River	7 650	5 639	2 011	13 264	14 465	(1 201)
Qu'Appelle	4 542	8 483	(3 941)	29 935	23 161	6 774
Calgary	28 106	81 426	(53 320)	155 129	149 651	5 478
Edmonton	85 558	80 966	4 592	130 985	117 114	13 871
Red Deer	6 660	20 639	(13 979)	69 209	42 820	26 389
Southern Alberta	27 225	24 193	3 032	77 404	87 708	(10 304)
Pembina	7 070	5 009	2 061	7 478	9 390	(1 912)
Peace	48 380	34 086	14 294	66 915	49 198	17 717
Palliser	16 226	10 624	5 602	24 761	17 889	6 872
Apex	9 905	12 856	(2 951)	200 743	179 631	21 112
Inter-Mountain	11 624	13 719	(2 095)	27 342	18 941	8 401
Rocky Mountain	18 796	18 639	157	29 915	26 508	3 407
Greater Vancouver	86 831	114 492	(27 661)	327 077	297 521	29 556
Confederation	10 828	13 309	(2 481)	23 338	11 002	12 336
Baie Comeau	7 945	5 865	2 080	12 940	9 294	3 646
Maurice	11 084	11 530	(446)	25 170	16 430	8 740
Quebec	36 148	30 015	6 133	53 001	50 240	2 761
Bois-Francis	26 813	21 190	5 623	41 282	36 263	5 019
Frontenac	12 930	13 487	(557)	54 497	43 715	10 782
Superior	8 163	7 643	520	19 630	10 737	8 893
Ogopogo	41 118	26 078	15 040	64 827	63 735	1 092
Purden Lake Patrol	762	1 096	(334)	1 500	644	856
Prince George	13 756	15 794	(2 038)	24 246	20 250	3 996
	1 619 599 \$	1 878 235 \$	(258 636) \$	2 668 405 \$	2 343 153 \$	325 252 \$

Canadian Ski Patrol - Patrouille Canadienne de Ski

**Bureau national
Notes afférentes aux états financiers**

Au 31 mars 2021

10. Divisions et zones (suite)

Flux de trésorerie

Exercice clos

	31 mars 2021			31 mars 2020		
	Activités de fonctionne- ment	Activités de financement et d'inves- tissement	Augmentation (diminution) de l'encaisse	Activités de fonctionne- ment	Activités de financement et d'inves- tissement	Augmentation (diminution) de l'encaisse
Divisions						
Atlantic East	(8) \$	- \$	(8) \$	275 \$	- \$	275 \$
Atlantic West	9 450	-	9 450	(2 651)	-	(2 651)
Quebec	9 762	-	9 762	6 621	-	6 621
Ontario	7 738	-	7 738	2 205	-	2 205
Manitoba	4 449	-	4 449	(602)	-	(602)
Saskatchewan	11 148	-	11 148	(4 617)	-	(4 617)
Mountain	25 543	-	25 543	66 257	-	66 257
Pacific South	10 347	-	10 347	10 067	-	10 067
	78 429 \$	- \$	78 429 \$	77 555 \$	- \$	77 555 \$

Zones

Nova Scotia	(4 166) \$	- \$	(4 166) \$	35 590 \$	(9 500) \$	26 090 \$
Eastern Townships	(2 620)	-	(2 620)	(2 804)	-	(2 804)
Gatineau	(79 092)	-	(79 092)	88 303	-	88 303
Laurentian	(2 160)	-	(2 160)	(5 318)	-	(5 318)
Saguenay Lac St Jean	22 566	-	22 566	(14 279)	-	(14 279)
Sept-Iles	4 057	-	4 057	1 328	-	1 328
Central	(128 453)	-	(128 453)	42 873	(28 855)	14 018
Kawartha	(52 912)	-	(52 912)	(22 438)	-	(22 438)
Sault Ste Marie	(4 054)	-	(4 054)	6 750	(2 876)	3 874
Western	20 409	-	20 409	6 680	-	6 680
Muskoka	(2 833)	-	(2 833)	4 394	-	4 394
Red River	2 011	-	2 011	(1 201)	-	(1 201)
Qu'Appelle	(9 098)	-	(9 098)	13 268	-	13 268
Calgary	28 270	(10 458)	17 812	20 394	(22 741)	(2 347)
Edmonton	(36 783)	-	(36 783)	27 944	(10 797)	17 147
Red Deer	(13 979)	-	(13 979)	26 389	-	26 389
Southern Alberta	(9 921)	-	(9 921)	(23 578)	-	(23 578)
Pembina	(3 263)	-	(3 263)	17 321	-	17 321
Peace	12 864	-	12 864	18 233	(15 587)	2 646
Palliser	545	-	545	13 296	(2 095)	11 201
Apex	5 629	(4 709)	920	20 984	-	20 984
Inter-Mountain	(10 648)	-	(10 648)	6 373	-	6 373
Rocky Mountain	1 958	-	1 958	3 126	-	3 126
Greater Vancouver	(16 875)	-	(16 875)	50 891	(20 593)	30 298
Confederation	(2 481)	-	(2 481)	12 336	-	12 336
Baie Comeau	2 080	-	2 080	3 646	-	3 646
Maurice	(446)	-	(446)	8 740	-	8 740
Quebec	4 723	-	4 723	2 761	-	2 761
Bois-Francis	5 623	-	5 623	5 019	-	5 019
Frontenac	(557)	-	(557)	10 782	-	10 782
Superior	520	-	520	8 893	-	8 893
Ogopogo	15 040	-	15 040	1 092	-	1 092
Purden Lake Patrol	(334)	-	(334)	856	-	856
Prince George	(4 435)	-	(4 435)	4 797	(1 562)	3 235
	(281 029) \$	(15 167) \$	(296 196) \$	346 855 \$	(113 044) \$	233 811 \$